

APPEL À CANDIDATURES - RÉSIDENCE EN ARTS AUTOCHTONES

Date limite de dépôt des candidatures : **1^{er} avril 2023**

Ce programme est ouvert à tous.les les artistes autochtones – toutes disciplines artistiques confondues – étant déjà engagés.es dans une démarche professionnelle. La résidence d'une durée de six semaines se tiendra sur deux périodes sur la saison 2023-2024, à partir du mois de septembre. Elle inclut le cachet de l'artiste, les espaces de travail et les ressources techniques, ainsi que les frais d'hébergement et de transport si nécessaire.

1. L'USINE C

Fondée en 1995 par Danièle de Fontenay, Gilles Maheu et la compagnie Carbone 14, l'Usine C est un centre de création et de diffusion mondialement reconnu présentant une programmation nationale et internationale d'œuvres contemporaines, en saison régulière et sous forme d'événements et de vitrines. Créée pour soutenir la recherche artistique en appuyant des créateurs sur le long cours avec entre autres moyens des résidences, l'Usine C joue un rôle majeur dans le développement du milieu culturel montréalais, tant pour la relève que pour les artistes confirmés. Elle promeut la réciprocité des échanges internationaux pour faire rayonner les créateurs d'ici à l'étranger et s'engage à présenter des spectacles novateurs qui interpellent tant par le fond que par la forme. Situé dans l'axe de création de la rue Ontario (entre la BANQ, la Maison de la culture Frontenac, le Prospero et l'Espace Libre), le lieu bénéficie d'un emplacement stratégique et participe activement à la revitalisation du Centre-Sud, ancien quartier industriel en mutation.

Depuis septembre 2022, Angela Konrad a succédé à la co-fondatrice Danièle de Fontenay au poste de direction générale et artistique de l'Usine C. Cette nouvelle direction s'inscrit dans la continuité de la précédente avec la volonté de défendre une programmation axée sur la transdisciplinarité, le soutien à la création et aux écritures scéniques, et l'ouverture à l'international, tout en donnant priorité aux enjeux actuels d'inclusion, de représentation de la diversité culturelle et d'engagement pour l'écoresponsabilité.

Contexte du Festival du Nord

L'Usine C prévoit d'organiser un événement autour de la nordicité : le Festival du Nord. La structure souhaite faire de cet événement, un rendez-vous incontournable de la scène artistique et culturelle destiné à renforcer la place des artistes autochtones dans le maillage culturel régional, national, et à en accroître la visibilité à l'international. Dans un dialogue éclairé et transversal, l'artiste autochtone en résidence pourrait être sollicité.e à titre de commissaire ou médiateur.trice dans la construction d'une programmation pertinente qui s'attachera à mettre en lumière les arts autochtones dans toute leur diversité. Pour l'Usine C, il s'agira de définir les grands enjeux et l'identité de l'événement ; c'est pourquoi l'échange avec l'artiste prendrait tout son sens dans le cadre précité.

Si le projet de l'artiste entre en résonance avec les axes généraux de la programmation du Festival du Nord, il pourrait être intégré à l'événement et être présenté pour une ou plusieurs représentations.

2. LE PROGRAMME RÉSIDENCE EN ARTS AUTOCHTONES ET SES OBJECTIFS

Porté par le Conseil des arts de Montréal, le programme de résidence en arts autochtones accompagne les organismes culturels pour accueillir un.e artiste autochtone en résidence, avec pour objectifs de contribuer à accroître la représentativité des artistes autochtones, d'offrir une plus grande visibilité aux arts autochtones dans les arts et la culture et à développer des liens entre communautés. Le Conseil reconnaît les savoirs et les protocoles autochtones et est soucieux de respecter les principes d'autodétermination dans le développement de programmes destinés aux artistes et aux organismes artistiques autochtones par l'entremise de son Comité des arts autochtones.

Consciente des enjeux de représentativité dans les arts, l'Usine C porte un projet qui cherche à renforcer la place des artistes autochtones dans le paysage culturel tant à l'échelle nationale qu'internationale, tout en favorisant un contexte d'ouverture et d'écoute propice aux échanges entre les artistes, les publics, la structure et ses partenaires. A l'instar de ce que nous avons déjà développé avec nos résidences croisées ou nos artistes associés.es, nous offrirons à l'artiste choisi.e un cadre de travail qui répond aux objectifs suivants :

- Renforcer le soutien aux arts autochtones et permettre aux artistes de consolider et développer leur pratique artistique en proposant des conditions de travail adaptées à leurs besoins ;
- Offrir un cadre de travail aux artistes autochtones permettant d'accroître leur visibilité et de consolider leur réseau professionnel, et participer à augmenter la représentativité des artistes autochtones dans la culture ;
- Participer à renforcer les liens entre les artistes autochtones et les publics, et agir comme une plateforme de mise en relations pour transmettre et valoriser une meilleure connaissance des arts autochtones ;
- Favoriser les échanges de savoirs et d'expertises entre artistes et structures afin d'offrir une perspective autochtone dans les arts et par ce biais, adopter un regard critique sur nos propres pratiques pour les améliorer.

3. LA RÉSIDENCE D'ARTISTE ET SES MODALITÉS

Durée : 6 semaines de résidence

Périodes : à partir de septembre 2023, sur deux périodes de résidences à déterminer avec l'artiste en fonction de ses besoins (maximum de 6 semaines de répétitions dans le studio ou la salle 2).

Modalités d'accueil :

Résidence 1 : **temps de recherche et création dédié à la conceptualisation du projet.** Mise à disposition d'un espace de répétition muni de son équipement habituel, selon une fiche technique et un calendrier définis au préalable avec l'artiste (3 semaines dans le studio, saison 2023-2024).

Il est possible d'occuper le studio sur les deux périodes de résidences. Le studio permet une totale indépendance : un jeu de clef est remis à l'artiste à son arrivée afin qu'il.elle puisse travailler en toute autonomie, également en dehors des heures d'ouverture du théâtre.

Résidence 2 : temps consacré à la création et la production du projet, avec une sortie de résidence ouverte aux publics et partenaires. Mise à disposition d'un espace de répétition muni de son équipement habituel et mise à disposition d'un.e technicien.ne pour le montage et le démontage, selon une fiche technique et un calendrier définis au préalable avec l'artiste (3 semaines dans la salle 2, saison 2023-2024).

Salle de diffusion de 96 places dont les dimensions (sans gradins) correspondent aux dimensions exactes de la salle 1. La salle 2 est mise à disposition sur les heures d'ouverture du théâtre, soit du lundi au vendredi de 9h à 17h.

A la demande de l'artiste, l'accompagnement peut aussi se traduire par une mise à disposition de ressources administratives, communicationnelles ou encore artistiques. Les types de soutiens sont divers et sont à considérer au regard de ses besoins et des enjeux de la création.

Conditions financières :

- L'artiste recevra une rémunération couvrant les 6 semaines de résidence.
- Si l'artiste n'habite pas à Montréal, l'hébergement et les transports pourront être pris en charge par l'Usine C.
- Une rémunération est prévue pour un.e collaborateur.trice ou un.e artiste interprète, couvrant 3 semaines de résidence.

4. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Cet appel à candidatures est ouvert à tous.les artistes autochtones déjà engagés.es dans une démarche professionnelle, toutes disciplines artistiques confondues (théâtre, danse, musique, performance, cirque, arts plastiques, arts visuels et multimédia...).

Les candidatures seront valorisées en fonction des critères suivants :

- Qualité du projet artistique
- Expérience du candidat
- Faisabilité du point de vue technique et organisationnel

5. PROCESSUS DE SÉLECTION

Les candidats.es doivent envoyer leur dossier de candidature par courriel à l'adresse suivante : adj.programmation@usine-c.com. Pour toute question concernant l'appel de candidatures, veuillez contacter la même adresse courriel.

Documents requis :

- Curriculum vitae ;
- Dossier de présentation du projet ;

- Une lettre d'intention qui présente votre démarche artistique et vos intentions de recherche, en incluant vos besoins précis en ressources techniques s'il y a lieu ;
- Tout document jugé pertinent pour compléter votre candidature (visuel, vidéo, lien vers un site internet...).

Les pièces jointes volumineuses peuvent être envoyées à part, en mentionnant cet envoi séparé dans votre courriel de candidature. Les candidatures incomplètes, mal adressées ou hors délais ne pourront pas être étudiées.

Date limite de dépôt des candidatures : 01/04/2023

Date des résultats : 01/05/2023

Avec le Comité des arts autochtones :

A l'issue de la résidence, l'artiste s'engage à transmettre un témoignage écrit de son expérience en vue d'une rencontre post-mortem entre l'organisme et la chargée de projets en arts autochtones.

CALL FOR APPLICATIONS – INDIGENOUS ARTS RESIDENCY

Application deadline: 01/04/2023

This program is open to Indigenous artists – in any artistic discipline – who are already engaged in professional creation. The six-week residency will take place over two periods during the 2023-2024 season, beginning in September. It includes the artist's fee, workspace, and technical resources, as well as accommodations and transportation expenses if required.

6. USINE C

Established in 1995 by Danièle de Fontenay, Gilles Maheu, and the company Carbone 14, Usine C is a world-renowned centre for creation and presentation, offering national and international programming of contemporary works during the regular season, as well as through events and showcases. Founded to fuel artistic research by providing long-term support to creators, in part through residencies, Usine C plays a major role in the development of Montréal's cultural milieu, both for emerging and established artists. It promotes reciprocity through international exchanges to provide visibility for local creators abroad and presents innovative shows that appeal for both their content and their form. Located along the creative axis of Rue Ontario (between the BANQ, the Maison de la culture Frontenac, Prospero, and Espace Libre), Usine C's strategic location is helping revitalize Centre-Sud, a former industrial area that is in the process of change.

In September 2022, Angela Konrad took over from co-founder Danièle de Fontenay as Usine C's general and artistic director. Ms. Konrad will continue the work of defending programming focused on transdisciplinarity, support for creation and writing for the stage, and opening doors to the international scene, while prioritizing current issues of inclusion, representation of cultural diversity, and environmental responsibility.

Context of the Festival du Nord

Usine C is planning an event showcasing the North: the Festival du Nord. This will be an important event for arts and culture, designed to reinforce the place of Indigenous artists in the regional and national cultural fabric and increase their international visibility. Through informed, cross-disciplinary dialogue, the Indigenous artist in residence may be asked to participate as curator or mediator in generating meaningful programming that will spotlight the diversity of Indigenous arts. Usine C will define the major issues and identity for the event, making discussions with the artist particularly meaningful in this context.

If the artist's project is in line with the general focus of the Festival du Nord programming, it may be included in the event and presented in one or more performances.

7. THE INDIGENOUS ARTS RESIDENCY PROGRAM AND ITS OBJECTIVES

Supported by the Conseil des arts de Montréal, the Indigenous arts program supports cultural organizations in hosting an Indigenous artist in residence, with the objective of increasing the representation of Indigenous artists, offering Indigenous arts greater visibility in arts and culture, and developing ties between communities. The Conseil recognizes Indigenous knowledge and protocols and strives to respect the principles of self-determination in developing programs for Indigenous artists and arts organizations through its Indigenous Arts Committee.

Aware of the issues of representation in the arts, Usine C supports a project that seeks to reinforce the place of Indigenous artists in the cultural landscape, both nationally and internationally, while fostering a context conducive to open, respectful discussions between artists, audiences, Usine C, and its partners. As with what has been developed through our exchange residencies and guest artists, we offer the artist selected a working environment that meets the following objectives:

- Strengthen support to Indigenous arts and enable artists to consolidate and develop their artistic practice by providing working conditions that reflect their needs.
- Offer Indigenous artists a working environment that enables them to increase their visibility and consolidate their professional network and help increase the representation of Indigenous artists in culture.
- Help strengthen ties between Indigenous artists and audiences and act as a platform for connection to transmit and promote better knowledge of Indigenous arts.
- Foster exchanges of knowledge and expertise between artists and structures to offer an Indigenous perspective on the arts, thereby adopting a critical view of our own practices to improve them.

8. ARTIST RESIDENCY AND TERMS

Duration: 6 weeks

Periods: Beginning September 2023, two residency periods to be determined with the artist based on their needs (maximum of 6 weeks of rehearsal in the studio of Salle 2).

Residency conditions:

Residency 1: Research and creation time devoted to developing the project. Availability of a rehearsal space with the standard equipment, based on technical specifications and a schedule previously developed with the artist (3 weeks in the studio, 2023-2024 season).

The artist may occupy the studio for the two residency periods. The studio offers complete autonomy: upon their arrival, the artist is provided with a set of keys so they can work independently, including outside the theatre's opening hours.

Residency 2: Time devoted to the creation and production of the project, with a work presentation open to the public and partners. Availability of a research space with the standard equipment and availability of a technician for setup and teardown, according to technical specifications and a schedule previously developed with the artist (3 weeks in Salle 2, 2023-2024 season).

Theatre with 96 seats, with the same dimensions (excluding seating) of Salle 1. Salle 2 is available during the theatre's opening hours, Monday to Friday, 9 a.m. to 5 p.m.

At the artist's request, support can also take the form of administrative, communications, and artistic resources. Different types of support are available and will be considered based on needs and the challenges of creation.

Financial conditions:

- The artist will be remunerated for the 6 weeks of the residency.
- If the artist does not live in Montréal, accommodations and transportation will be covered by Usine C.
- Remuneration is available for a collaborating artist or performer, covering 3 weeks of the residency.

9. ELIBIBILITY CRITERIA

This call for applications is open to all Indigenous artists already engaged in professional creation, in any artistic discipline (theatre, dance, music, performance, circus arts, plastic arts, visual arts, and multimedia arts,...).

Applications are evaluated based on the following criteria:

- Quality of the artistic project
- Candidate's experience
- Feasibility from a technical and organizational viewpoint

10. SELECTION PROCESS

Candidates must send their application by email to: adj.programmation@usine-c.com. For questions regarding the call for applications, please write to the same email address.

Documents required:

- Curriculum vitae
- Project presentation file
- A letter of intent that presents your artistic process and research intentions, including any specific technical resource needs
- Any document relevant to completing your application (visuals, videos, a link to a website...).

Large attachments may be sent separately; please mention the separate attachments in your application email. Incomplete, improperly addressed, and late applications will not be considered.

Application deadline: 01/04/2023

Announcement of results: 01/05/2023

With the Indigenous Arts Committee:

At the end of the residency, the artist agrees to provide a written report of their experience for a post-mortem meeting between the organization and the Indigenous arts project manager.